

**LA VILLE DU BOIS***L'extension du centre commercial démarrera dans quelques semaines pour une durée de deux ans*

# Le centre commercial sera presque doublé

*Il y a trois ans, la démolition de la bulle en béton de Truffaut en juillet 2002 était le prélude à de grandes mutations au nord de la ville.*

*Aujourd'hui, le réaménagement de la zone commerciale dite zone nord, programmée sur deux ans, devrait commencer à la fin du mois d'avril...*

**A** la fin de l'année 2001, les communes de Montlhéry et de La Ville-du-Bois avaient conjointement présenté deux projets commerciaux, en bordure de la route Nationale 20, mais la commission départementale des équipements commerciaux (CDEC) avait décidé de ne pas les retenir, pour cause de surenchère dans le département. Cela n'avait pas empêché les communes de revoir leurs copies, comme Ballainvilliers et La Ville-du-Bois qui, dès lors, avaient proposé un autre projet. Celui-ci, d'un coût approximatif de 80 000 000 €, était cette fois commun, avec la particularité de se situer de part et d'autre de la RN 20. C'est ce nouveau projet (qui avait reçu il y a deux ans et demi l'aval de la commission nationale des équipements commerciaux, CNEC), qui s'est concrétisé à Ballainvilliers, avec l'ouverture du Castorama au cours de l'année 2004. Une première phase qui a, en fait, remplacé les huit moyennes



*Sur cette vue prise au nord, à Saulx-les-Chartreux, la partie grisée correspond à la zone qui sera réaménagée : la galerie marchande se prolongera jusqu'au magasin Truffaut (en haut à droite) pour former un L, tandis que les parkings viendront mordre jusqu'au village des maisons témoins Domexpo (en haut à gauche).*

Montlhéry.

## UNE QUARANTAINE D'ENSEIGNES EN PLUS

A présent, place à la deuxième phase, de l'autre côté de la RN 20, la plus importante, puisqu'il s'agit de remodeler le centre commercial existant, en l'agrandissant de manière notable, et sans aucune fermeture. A terme, l'extension de la zone nord permettra de relier les activités existantes sur le site, Domexpo et Truffaut, en les intégrant au centre commercial. Les premiers engins de chantier devraient faire leur apparition à la fin du mois d'avril. Actuellement, la taille du centre commercial, qui date de 1985, est de 13 600 m<sup>2</sup> dont 6 800 m<sup>2</sup> pour Carrefour et 3 000 m<sup>2</sup> pour la galerie marchande. 4 000 m<sup>2</sup> seront tout d'abord ajoutés aux 3 000 m<sup>2</sup> de la galerie marchande. Quant au magasin Carrefour, de 6 800 m<sup>2</sup> il passera à 13 500 m<sup>2</sup>. Enfin, 8 500 m<sup>2</sup> de surface commerciale seront

réservés pour de nouvelles enseignes, soit 20 000 m<sup>2</sup> au total. Si Gémo ou Boulanger ont été les premières intéressées, Norauto, Armand Thiery, Parashop, Photo service, Courir, Okaïdi, Ms Mode, Naf Naf, Cannelle, la Générale d'optique, Plein cadre, SFR et Jeff de Bruges ont également signé un contrat. En tout, une quarantaine de boutiques et cinq moyennes surfaces, qui prendront place dans la zone nord, d'ici deux ans, soit 200 emplois rien que pour la commune de La Ville-du-Bois. Au départ, 440 emplois devaient voir le jour dans le projet 2001, chiffre ramené à 300 pour le projet 2002, mais sachant que d'autres projets sont en cours de réflexion dans un rayon très proche (projet d'extension d'Intermarché à Longpont-sur-Orge) et après l'ouverture de la zone commerciale de Ballainvilliers, le chiffre de 200 apparaît aujourd'hui plus certain. Du côté des aménagements de voirie, dès l'année 2001, dans le dossier présenté à la Cdéc, le schéma d'en-

service proposé par les aménageurs avait intégré tous les changements routiers nécessaires, techniquement validés par les services de l'état. Par la suite, ces changements répondant parfaitement aux objectifs de l'enquête publique lancée par la municipalité de La Ville-du-Bois, différents axes de travail avaient été définitivement pris.

## DE NOUVELLES HABITUDES DE CIRCULATION

L'instruction du permis de construire de ce projet d'extension était en effet inhérent à une refonte de la circulation sur la RN 20 et à ses abords. En concertation avec la municipalité, l'aménageur a ainsi réfléchi à l'élargissement de la RN 20, à la création d'une nouvelle entrée de ville au niveau de l'ancienne station-service désaffectée, à la création d'un nouveau carrefour avec des feux tricolores, à la mise en place d'une ligne d'autobus spécifique et d'une piste cyclable jusqu'à Ballainvilliers! Début mai, une première

déviation définitive sera réalisée, dans le but de fluidifier les entrées et les sorties de la zone commerciale et de favoriser les échanges sur la route nationale. Dans les prochaines semaines, le passage des véhicules ne se fera plus par la route de la Croix-Saint-Jacques, mais devant le village des maisons témoins et les restaurants, par le rond-point Truffaut. Cela, avant les aménagements de la route nationale et des échangeurs, depuis Ballainvilliers. Avec ce double projet, l'état et les collectivités jouissent d'une situation unique, puisque les promoteurs, qui participent à 40% aux aménagements routiers, résoudront d'une certaine manière, certains problèmes de circulation sur la RN 20. A l'heure où l'aménagement en voie urbaine de la RN 20 est toujours un serpent de mer sans cesse renvoyé entre l'Etat et les collectivités territoriales, ce sont des investisseurs privés qui mettent un pas en avant, une première.

Fabien Herran



VU... OU ENTENDU!



## MONTLHÉRY

***Bientôt des changements sur la RN 20?*** Censée faciliter la traversée de Montlhéry sur la RN 20, la synchronisation des feux tricolores pose régulièrement problème. A tel point que le sujet a même été évoqué lors de la dernière réunion des maires du canton, initiée par le sénateur-maire Serge Dassault. Aujourd'hui, il semble que le problème sera réglé dans les prochains jours puisque le maire de Montlhéry, Lucien Pornin, a tenu à assister à l'installation d'une nouvelle armoire de régulation par les établissements Prunevielle. A suivre.